

Procès-Verbal

Conseil Municipal du 7 juillet 2023

Vendredi 7 juillet 2023 à 19 heures, en application des articles L. 2121-7 et L2122-8 du code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal de la commune de CHAS s'est réuni en nombre prescrit par la loi, au sein de la salle des fêtes, sous la présidence de Mme DUTHEIL Bernadette.

Présents : Mme DUTHEIL Bernadette, M. MILLON Julien, Mme VILLENEUVE Catherine, Mme HUGUET Brigitte, M. MANNEVILLE Raphael et Mme BANVILLET Cécile.

Excusés : M. DORCHIE Sébastien, M. ROCHE Denis, M. BELGARDE Joseph et Mme CHAUFOUR Sandrine.

Mme HUGUET est élue secrétaire de séance.

Madame Le Maire revient sur les délibérations prises lors du dernier Conseil

1. Choix du locataire 7 rue du Fort

Mme le Maire souhaitait l'avis du Conseil pour le choix du prochain locataire 7 Rue du Fort, elle présente le dossier d'un couple qui conviendrait. Le conseil valide à l'unanimité.

2. Gel de l'augmentation du loyer de Mme FERVEL Cindy

En raison du départ prochain de Madame FERVEL (fin août), Madame le Maire propose au Conseil de ne pas faire d'augmentation de loyers pour cette locataire exceptionnellement.

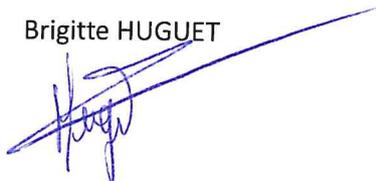
Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal décide donc de ne pas faire d'augmentation pour les loyers de la locataire de la commune, Mme FERVEL Cindy qui reste à un montant de :

- 702,48 € TTC pour Mme FERVEL Cindy jusqu'à son départ du logement

La séance a été levée à 19h40

Le secrétaire de Séance,

Brigitte HUGUET



Le Maire,

Bernadette DUTHEIL